



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 12 février 2024, les règlements suivants :

- Règlement numéro 24-1064 : « Pourvoyant à la construction d'un entrepôt à usage multiple (IF-2301) et décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ »
- Règlement numéro 24-1065 : « Pourvoyant à l'aménagement d'un site d'entreposage extérieur dans la cour du garage municipal (IF-2401) et décrétant un emprunt de 273 000 \$ »

Ces règlements ont été approuvés par les personnes habiles à voter le 22 février 2024 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 17 avril 2024. Ils entreront en vigueur conformément à la Loi.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ces règlements au bureau de la Municipalité situé au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 25<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Le directeur général  
et greffier-trésorier,

Pascal Brulotte